

CIKE LA

Bulletin mensuel d'information de l'APCAM, N°32, Avril 2009



**Assemblée
Permanente des
Chambres d'
Agriculture du
Mali**

SOMMAIRE

- La 39^{ème} session ordinaire de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM, 10 et 11 avril 2009
- Inauguration de l'usine d'assemblage de tracteurs de Samanko, le 24 avril 2009
- Atelier de formation des élus et cadres de l'APCAM sur la « Mise en marché collective et pouvoir de négociation des producteurs agricoles », les 06 et 07 avril 2009

La 39^{ème} session ordinaire de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM

La 39^{ème} session ordinaire de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM s'est tenue les 10 et 11 avril 2009 dans la salle de conférence de l'APCAM sous la présidence de Monsieur Bakary TOGOLA, Président de l'institution.

La session a enregistré la participation des membres de l'Assemblée consulaire, les membres associés, les Secrétaires Généraux des CRA et les cadres de l'APCAM. Elle a été précédée de la réunion statutaire du bureau le 09 avril 2009.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Ministre de l'Agriculture, le Professeur Tiémoko SANGARE. Elle a été honorée par la présence du Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement, du Ministre de l'Élevage et de la Pêche, du Président de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali, du Président du Conseil Malien des Chargeurs, du Représentant du Ministre Chargé des Relations avec les Institutions Porte Parole du Gouvernement, du Représentant du Commissaire à la Sécurité Alimentaire et des responsables des services techniques, des projets et des programmes.

Cette cérémonie d'ouverture a été marquée par l'allocution de bienvenue du Président de l'APCAM et le discours d'ouverture de Monsieur le Ministre de l'Agriculture.

Le Président de l'APCAM a souhaité la bienvenue à tous les participants à cette 39^{ème} réunion statutaire de l'APCAM.



Vue de la salle à la cérémonie d'ouverture

Il a remercié le Président de la République, Son Excellence Amadou Toumani TOURE pour avoir initié la Loi d'Orientation Agricole (LOA) et a exprimé l'engagement et la détermination de la Profession Agricole à soutenir cette initiative. Il a annoncé l'inauguration très prochaine de l'usine d'assemblage de tracteurs de Samanko et sollicité l'accompagnement des pouvoirs publics pour faciliter l'accès du plus grand nombre de producteurs à ces équipements.

Il a salué l'Initiative Riz entreprise par le Gouvernement au cours de la campagne agricole 2008/2009 et a souhaité que des leçons soient tirées de cette première expérience en vue d'améliorer sa poursuite durant les prochaines années.

Le Président de l'APCAM a rappelé que l'élevage occupe une place importante dans l'économie du pays. Dans ce cadre, le thème central de l'édition 2009 de la Journée du Paysan portera sur ce secteur. Il a salué le Coordinateur du Programme d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations Paysannes (PASAOP).

Il a sollicité le soutien des trois Ministres présents à la cérémonie d'ouverture pour l'obtention des ressources pérennes par les Chambres d'Agriculture et les a félicités de la confiance renouvelée à leur endroit par le Président de la République et le Chef du Gouvernement suite au remaniement ministériel intervenu le 09 avril 2009.

Le président de l'APCAM a lancé un appel à l'ensemble des acteurs pour la relance de la culture du coton, par ce que sans production cotonnière les prix des céréales et de l'aliment bétail resteront toujours élevés.

Il a apprécié l'excellence des rapports de collaboration entre les différentes institutions consulaires : la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali, l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali et le Conseil Malien des Chargeurs. Il a enfin demandé à ce dernier de sensibiliser ses membres afin que la priorité soit accordée à l'acheminement des intrants agricoles.

Le Ministre de l'Agriculture dans son discours d'ouverture a exprimé sa satisfaction de présider l'ouverture de la 39^{ème} session ordinaire de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM qui se tient trois semaines après celle du Conseil Supérieur de l'Agriculture.

Il a rappelé qu'au cours de cette session, les élus auront à examiner et adopter le procès-verbal de la dernière session, le programme d'activités et le projet de budget 2009 ; l'état d'exécution des recommandations issues de la dernière session ainsi que celui du budget 2008. Il a aussi rappelé le contexte socio-économique particulier dans lequel se tient la session.

Il a réitéré la confiance du Département de l'Agriculture aux Chambres d'Agriculture et a renouvelé son engagement à responsabiliser davantage la Profession Agricole dans la définition, la mise en œuvre et le suivi des projets et programmes.

Il a signalé sans complaisance ni démagogie que le bilan de la mandature 2005/2010 est satisfaisant eu égard aux niveaux de représentation de la Profession Agricole et aux différentes activités menées avec professionnalisme, parmi lesquels il a cité : le Salon International de l'Agriculture, la Journée du Paysan, la Bourse Nationale aux Céréales, la cession et le suivi des tracteurs dans les huit (8) régions du Mali et le District de Bamako.

Le Ministre de l'Agriculture a réitéré la détermination de son Département à promouvoir un nouveau type d'agriculture basé sur des objectifs de production élevés et de productivité optimale. Il a encouragé les élus à poursuivre les actions concrètes sur le terrain, en vue de la modernisation de l'agriculture dans toute sa dimension avant de déclarer ouverte la 39^{ème} session de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM.

A la reprise des travaux, la vérification des mandats a montré que le quorum était atteint et que l'Assemblée Consulaire pouvait valablement délibérer. Ensuite, le

projet d'ordre du jour et le projet de programme de la session ont été présentés et adoptés sans amendement.

Les travaux de la session ont porté sur les points suivants :

1. Lecture et adoption du Procès verbal de la 38^{ème} session
2. Point d'exécution des recommandations de la 38^{ème} session
3. Examen et adoption de l'état d'exécution du budget 2008
4. Examen et adoption du programme d'activités 2009
5. Examen et adoption du projet de budget 2009
6. Examen et adoption du projet d'organigramme de l'APCAM
7. Communication sur le Programme d'Appui à la Productivité Agricole au Mali (PAPAM)
8. Questions diverses.

Le budget 2009 de l'APCAM s'équilibre en recettes et en dépenses à 306 330 000 F CFA.

De l'ensemble des questions débattues, l'Assemblée Consulaire a formulé les recommandations suivantes:

1. Mobiliser les ressources nécessaires pour l'exécution des activités de la FENAFER et de la FENAJER ;
2. Effectuer le diagnostic des OPA nationales pour mieux cerner leurs contraintes et besoins ;
3. Assurer la réalisation effective des activités de formation, d'information et de communication ;
4. Documenter la question portant sur les ressources financières pérennes des Chambres d'Agriculture ;
5. Faire partager le rapport de mission portant sur le renforcement organisationnel de l'APCAM avec l'ensemble des cadres du Réseau des Chambres d'Agriculture et l'amender en tenant compte des textes en vigueur.



De droite à gauche : Ministre de l'Agriculture, Président de l'APCAM, Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement, Ministre de l'Elevage

Inauguration de l'usine d'assemblage de tracteurs de Samanko

Le vendredi 24 avril 2009, s'est tenue la cérémonie d'inauguration de l'usine d'assemblage de tracteurs à Samanko (à 15 km de Bamako.)

Cette cérémonie a été présidée par le Président de la République, Son Excellence Amadou Toumani TOURE en présence du Premier Ministre, des membres du Gouvernement, le Directeur Général de Angélique International, Directeur Général de la Société Mali Tracteurs SA, des responsables de la Profession Agricole, des projets et programmes.

Elle a été marquée par les interventions du :

- Maire de la Commune Rurale du Mandé
- Directeur Général de la Société Mali Tracteurs SA
- Président Directeur Général de Angélique International
- Ministre de l'Agriculture
- Président de la République

L'unité d'assemblage de tracteurs a pour objectif l'approvisionnement du marché national et sous-régional. Elle a coûté 8,05 milliards de F CFA dont 3,05 milliards pour la partie indienne et 5 milliards de F CFA pour la partie malienne. Elle est bâtie sur une superficie de 20 000 m² et avec une capacité de 8 à 10 tracteurs par jour. Le plan de production prévoit 600 unités au cours de l'année 2009, première année de production.

L'unité d'assemblage de tracteurs va produire trois types de tracteurs de puissances variables de 39, 50 et 70 CV. L'unité a créée 55 emplois directs.

En plus des tracteurs, l'unité va livrer des accessoires comme les charrues, les pulvérisateurs, les remorques, des pièces de rechanges, etc.

Après les allocutions, il a été procédé à la coupure du ruban et à la visite de l'usine.



Coupure du ruban par le Président de la République



Le Président de la République conduisant le premier tracteur



De droite à gauche : le Premier Ministre, le Président de la République et le Président de l'APCAM lors de la visite



Le Président de la République lors de son allocution

Atelier de formation sur la « Mise en marché collective et pouvoir de négociation des producteurs agricoles »

Les 6 et 7 avril 2009 s'est tenu dans la salle de conférence de l'APCAM un atelier de formation sur la « Mise en marché collective et pouvoir de négociation des producteurs agricoles. »

L'atelier a regroupé les membres de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM, les Secrétaires Généraux et les Conseillers Techniques de l'APCAM et des CRA.

L'atelier avait pour objectifs de :

- Réfléchir sur les possibilités de renforcement du pouvoir de négociation des producteurs agricoles maliens pour la mise en marché des produits agricoles,
- Définir les éléments d'encadrement législatif pertinents pour le Mali en s'inspirant de la loi sur la mise en marché des produits agricoles du Québec,
- Discuter des suites que l'APCAM pourrait envisager dans le contexte de la mise en œuvre de la Loi d'Orientation Agricole du Mali.

Les travaux de l'atelier ont porté sur :

- La présentation de la situation des marchés actuels au Mali ;
- La réflexion sur le pouvoir actuel de négociation des producteurs à partir d'un exemple : le film sur l'histoire de la mise en marché au Canada « Montée » et la discussion en équipe pour une comparaison avec la situation des paysans maliens ;
- L'agriculture dans l'économie de marché : exercices sur l'économie et la structure des marchés ;
- Les facteurs qui influencent les prix ;
- La mécanique des systèmes de mise en marché coercitifs (Plans conjoints) ;
- L'exploration de la loi sur la mise en marché des produits agricoles alimentaires et de la pêche à l'aide d'un jeu questionnaire ;
- Le pouvoir de gérer la production par les producteurs ;
- L'identification des difficultés de la production nationale à répondre aux besoins du marché national ;
- Les outils expérimentés au sein de la loi de mise en marché des produits agricoles ;
- Le pouvoir de négociation des producteurs
- L'identification des difficultés de négocier les conditions de vente des produits agricoles au Mali ;
- La négociation de convention collective de mise en marché de produits agricoles ;
- La nécessité d'un arbitre neutre et crédible ;
- Le regard sur les perspectives au Mali à travers les questions suivantes :
 - o Dans quelle mesure, l'encadrement législatif du Mali peut-il contribuer davantage à renforcer l'organisation de la mise en marché des produits agricoles en faveur des producteurs et productrices?
 - o Quelles sont les conditions à mettre en place pour rendre cela possible?
 - o Quel rôle l'APCAM pourrait-elle jouer ?

A la fin de la formation, les participants ont adressé une motion spéciale de remerciement à UPA-DI et ont recommandé la poursuite des activités de renforcement des capacités des professionnels Agricoles.



La formatrice Mme Gaetane FOURNIER



Salle de formation vue de face

Le bulletin CikEla est publié par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

Square Patrice Lumumba Porte 15 - BP : 3299
Bamako/Mali Tél : +223 20 21 87 25
Fax : +223 20 21 87 37

Il peut être téléchargé sur le site web de l'APCAM à www.apcam.org

Pour avoir un abonnement gratuit ou faire des commentaires, veuillez vous adresser à cikela@apcam.org

NB : Les lecteurs peuvent faire circuler ou reproduire cette publication, à condition de préciser la source.